



Le comité technique, qu'est-ce que c'est ?

Le Comité Technique (CT) de l'établissement est une instance de consultation. Il est chargé d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Il doit être consulté sur la « *gestion prévisionnelle des emplois et des compétences* » sur les « *règles statutaires et relatives à l'échelonnement indiciaire* » ou encore sur les « *grandes orientations en matière de politique indemnitaire* », « *les règles d'horaires et de congés* ». Il rend un avis en amont des restructurations de services (fusions, réorganisation, organigrammes) mais aussi sur la campagne d'emploi, sur le temps de travail, sur l'organisation du travail...

Les votes du CT sont consultatifs mais sont un indicateur de la qualité du dialogue social dans l'université. Les discussions en CT contribuent à l'information et à la mobilisation de toutes et tous.

De la représentativité au Comité Technique dépend la représentativité au CHSCT, compétent notamment pour toutes les questions liées à la santé au travail, aux risques psycho-sociaux, à l'amiante...

Pourquoi voter pour des représentant.e.s CGT FERC Sup - Paris 3 au Comité Technique ?

De vos votes dépendra notre représentativité et ainsi notre capacité à défendre les personnels de l'université. Plus vos voix se porteront sur nos listes, plus nous serons à même de faire entendre la voix des collègues et d'en porter efficacement les revendications : la défense d'un service public de qualité et du statut de la Fonction publique, la résorption de la précarité, l'augmentation des primes, la rationalité de l'organisation de l'établissement, des meilleures conditions de travail...

Nous luttons pour défendre nos missions fondamentales. Il faut redonner du sens au travail, les personnels doivent être respectés.

Nous dénonçons les suppressions de postes, les ATERisations, les gels de postes, le non-remplacement des personnels. Nous exigeons la mensualisation de nos collègues vacataires.

Nous dénonçons la politique indemnitaire des dernières présidences.

Nous demandons la titularisation de nos collègues contractuel.le.s.

Des victoires importantes ont été remportées à Paris 3

Nous avons obtenu la suppression du protocole qui visait à ne pas renouveler nos collègues contractuel.le.s de catégorie B et C, et obtenu lors de cette mandature la CDIisation au bout de 6 ans de nos collègues de ces mêmes catégories.

Il faut poursuivre : exigeons la CDIisation dès les premiers renouvellements de contrat.

Nous avons lutté contre le projet de fusion universitaire. Grâce à une mobilisation importante, ce projet a été abandonné. Il aurait été porteur de suppressions de postes, de mutualisation forcée, du démantèlement de notre université.

Toutes et tous concerné.e.s !

Participent à l'élection tout.e.s celles et ceux qui exercent leurs fonctions dans l'établissement et ce indépendamment de l'affectation statutaire : personnels titulaires ou contractuels BIATSS, enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.euse.s de l'université et des UMR rattachés à l'établissement.

Des pratiques budgétaires intolérables qui ont laissé notre Université exsangue

Depuis plusieurs années, les directions successives ont déclaré d'énormes déficits, tout en économisant des millions d'euros destinés à financer l'installation à Nation. Au lieu de négocier l'aide nécessaire avec les tutelles, notre université a accepté de s'auto-détruire budgétairement avec les résultats que l'on pouvait attendre: budgets taillés jusqu'à l'os, personnels sacrifiant leur temps, leur énergie, leur santé (et leurs revenus, vu l'absence de primes), des dizaines de postes d'enseignants-chercheurs gelés ou transformés de titulaires en contractuels. À aucun moment cette hyper-épargne n'a été discutée collectivement, à aucun moment ses conséquences n'ont été mesurées, et l'avenir s'annonce tout aussi sombre.

Nous refusons que la masse salariale soit la seule variable d'ajustement. Nous revendiquons une hausse du budget alloué à l'université par l'Etat pour faire face à toutes les dépenses induites par notre installation et rétablir des niveaux de financement normaux.

Combattre le sous-encadrement administratif et la dérive des missions

L'absence de moyens accordés pour assurer le travail de suivi administratif dans de bonnes conditions généralise la souffrance au travail et handicape gravement l'ensemble des personnels de l'Université. Ces personnels doivent prendre en charge, en appui, sans cesse plus de missions administratives qui ne devraient pas leur incomber. Nous lutterons pour un meilleur encadrement, qui permettra enfin de mettre fin à ces dérives.

Contractuel.le.s et vacataires : Paris 3 doit appliquer la loi

La loi impose au moins tous les trois ans un réexamen de la rémunération des agent.e.s en CDD/CDI. A Paris 3, depuis près de 5 ans, rien ! Nous revendiquons une augmentation régulière des rémunérations des collègues concerné.e.s !

De la même façon, une circulaire ministérielle demande à ce que les **collègues vacataires soient payé.e.s mensuellement**. Nous exigeons sa mise en place à Paris 3 comme cela a été fait ailleurs.

DéPrimes des BIATSS à Paris 3

Les collègues BIATSS de Paris 3 ont les primes les plus basses des universités françaises. Le passage au RIFSEEP a conduit à une augmentation ridicule des primes pour une grande majorité des collègues (qui attendent une vraie valorisation après un gel depuis 2010 des primes à P3). L'illusion d'une amélioration sur la fiche de paye tient du fait que la prime de fin d'année a été intégrée à la nouvelle prime mensuelle. Tou.te.s dans le groupe 1 RIFSEEP pour commencer et rétablissement de la prime de fin d'année.

Nous revendiquons l'augmentation du régime indemnitaire de l'ensemble de nos collègues titulaires BIATSS. Mais nous réclamons aussi la mise en place de primes pour les contractuels.

A travail égal, salaire égal !

Nous revendiquons :

- Une **revalorisation des salaires** avec augmentation significative du point d'indice et l'abandon de l'individualisation des rémunérations (primes au «mérite» et à la performance),
- L'intégration des primes aux traitements et salaires,
- Une **véritable évolution de carrière** avec plus de postes de titulaires offerts par promotions et par concours internes,
- Une véritable politique en matière **d'égalité salariale** et de conditions de travail des femmes : mêmes progressions de carrière, mêmes traitements, mêmes droits,
- La création au budget de l'État de tous les postes nécessaires à la **titularisation de l'ensemble des personnels contractuels** (BIATSS ou enseignant.e.s), et dans cette attente, le maintien en poste de ces agent.e.s par renouvellement de leur contrat en CDI.
- Un **départ en retraite dans des conditions décentes. Non à la retraite par point !**

Des élus et élus CGT FERC Sup pour la défense inconditionnelle du Service public et du statut général des fonctionnaires

Voter CGT c'est d'abord montrer que nous voulons compter, que nous ne nous laisserons pas intimider ni abuser, et que nous nous battons pour offrir à toutes et tous l'accès à la meilleure formation universitaire possible, au plus haut niveau possible. C'est également affirmer que la solidarité n'est pas un vain mot et que nous voulons la faire vivre contre vents et marées.

Ce vote permettra également de déterminer la composition du CHSCT de l'établissement et la place que la CGT tiendra dans cette instance où les personnels ont encore la possibilité de reprendre la main sur leur travail.

Le 18 avril, JE VOTE ET JE FAIS VOTER CGT

Plus d'informations : elections.fercsup-cgt.net. Contact : cgt@sorbonne-nouvelle.fr. Nos publications : paris3.fercsup-cgt.net